

Conservé la Couraume

MÉMOIRES

285

DE

LA SOCIÉTÉ

DE

STATISTIQUE, SCIENCES, LETTRES

ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

3^e SÉRIE. — TOME IV.

1887

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CENTRE DE PRÊT

Réf. Postale 1101

78011 VERSAILLES CEDEX

NIORT

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE SAINT-NICOLAS.

Per 8° 12448

de plus de cent mètres de sables. Un peu au nord de la Faute, la dune Vigie est fortement attaquée, et, sur toute la côte, un système de pieux brise-lames et de fascines tend à la protection du cordon littoral. La dune de la rive gauche du Lay, prolongée au-delà de l'embouchure jusqu'à la pointe de l'Aiguillon a dû récemment être protégée par une digue dont les matériaux sont empruntés au petit îlot de la Dive qu'elle menace d'absorber en entier. Le rivage ne paraît donc offrir aucune garantie naturelle de stabilité; ce qui est, d'ailleurs, un fait d'ordre général, la mer remaniant constamment la configuration de ses côtes.

La fixité du sol, dont nous avons tenu à fournir des preuves nombreuses pour la période récente du creusement et du comblement des marais, peut toutefois paraître rassurante, surtout si l'on considère que l'homme veille activement sur sa conquête, et oppose les puissantes ressources de son industrie à la poussée brutale des éléments.

IV.

De l'âge de la Sèvre et des divers dépôts formés dans sa vallée.

Nous avons exposé au début de cette étude que les couches jurassiques adossées aux schistes et au granit de la Gâtine affleurent vers le sud-ouest selon des zones concentriques qui apparaissent et se succèdent dans l'ordre régulier de leur formation; de telle sorte qu'en descendant du massif montagneux vers la mer on rencontre successivement le lias (sinémurien, liasien, toarcien), l'oolithe inférieure (bajocien et bathonien), l'oolithe moyenne (callovien et oxfordien), puis le corallien qui forme la côte actuelle entre Esnandes et la Rochelle.

Cette disposition démontre que les terrains jurassiques de la région n'ont pas émergé d'un seul bloc et par suite d'une seule commotion, mais que cette émergence s'est opérée lentement et progressivement, comme si le massif du Bocage s'était, dans son ensemble, soulevé d'une façon continue en repoussant la côte marine toujours plus loin de son axe de soulèvement.

En outre, ces terrains ne contiennent (à part le bri) aucune formation marine postérieure au terrain corallien ; on en doit conclure que la plaine qu'ils formaient est demeurée au-dessus du niveau des mers pendant l'immense étendue des époques crétacées, tertiaires et quaternaires.

Les eaux pluviales qui, dès le milieu de la période jurassique, circulaient en larges nappes sur cette plaine non encore fracturée et dénivelée, ont certainement opéré de vastes ablations de terrains dont il ne paraît pas possible aujourd'hui d'apprécier l'importance ni de relever exactement les traces ; mais il résulte de l'étude détaillée à laquelle nous venons de nous livrer que la Sèvre n'a pu couler dans son lit actuel qu'à partir de l'époque où se sont produites les dépressions et les failles qui ont déterminé le lieu et la direction de son écoulement.

Selon toute probabilité, il faut placer cette époque vers la fin de la période crétacée, ou plutôt dans le commencement des âges tertiaires. Les dépôts faluniens d'eau douce du lac Vauclair prouvent à la fois que la dépression où ils se sont formés est antérieure au milieu de l'époque tertiaire, et que le couloir par où se sont évacuées les eaux de ce lac est immédiatement postérieur à cette même époque.

A partir de Sainte-Néomaye surtout, et jusqu'à Coulon, on constate, sur les berges de la vallée, de nombreux dépôts de sables que la Sèvre, coulant périodiquement à pleins bords pendant la plus grande partie de l'époque quaternaire ou diluvienne, a laissés comme

des témoins de son ancienne importance. L'étude des restes d'animaux enfouis et conservés dans ces sables, combinée avec celle des outils fabriqués par l'homme et qu'on a rencontrés dans la vallée ou sur les plateaux voisins, va nous permettre de dater quelques-uns des dépôts alluviaux, et de reconstituer dans une certaine mesure l'histoire de notre fleuve et des premiers habitants de la région durant ces âges lointains.

Les matériaux qui peuvent dès à présent être utilisés sont fort rares, et il est à désirer que des recherches ultérieures en procurent de plus nombreux ou de plus probants qui permettront d'éclairer plusieurs points obscurs et de combler les lacunes inévitables du présent travail.

Sur tout le fond plat de la vallée moyenne, au niveau même où les eaux reposent sur la roche vive, on trouve une couche de graviers dont l'épaisseur varie de un à deux mètres. Ces graviers sont formés de galets de grosseur variable, parmi lesquels on voit les représentants de toutes les roches que la rivière et ses affluents ont corrodés dans leur cours : granit, gneiss, schistes, amphibolites ou diorites, silex, nodules calcaires très résistants, empruntés surtout au lias (1). Dans la puissante ablation opérée par les eaux se créant des voies d'écoulement, les débris des calcaires tendres et les argiles ont été broyés et entraînés au loin ; il n'est demeuré que les fragments de roches à structure compacte, formés d'éléments capables de résister à l'action de chocs violents et répétés. Ces matériaux détritiques, fréquemment roulés et remaniés, ont perdu leurs saillies anguleuses, mais ils n'ont atteint que très rarement le degré de sphéricité et de polissage des galets ballottés par la mer ;

(1) Les sablières de Coulon renferment des silex tertiaires provenant de Saint-Maixent, des quartzites lie de vin, provenant des rochers de la Chaise, près de Champdeniers, de nombreux spécimens isolés et fortement roulés de *belemnites niger* du lias moyen, etc.

si bien qu'à simple vue on peut ordinairement les en distinguer.

La couche de galets occupe le fond de la vallée excepté en deux points, à Ribray et à Coulon où, pour une cause que nous essayerons plus loin d'expliquer, elle est située trois à quatre mètres plus haut que le niveau moyen des eaux actuelles et a perdu le contact des graviers d'origine plus récente qui tapissent le lit de la rivière. Sur un autre point, entre le village du Pairé et la fontaine de Fonlabu (commune de Breloux) la couche des galets dépasse légèrement le niveau supérieur des eaux ; mais, selon toute probabilité, il n'y a pas solution de continuité entre les galets visibles et ceux du fond ; et tous appartiennent à une couche unique dont l'épaisseur est considérablement accrue en cet endroit.

Au-dessus de cette couche de galets en partie siliceux, les dépôts des berges de la Sèvre sont constitués principalement par un sable calcaire jaunâtre, à grains nettement anguleux.

Ce sable provient de la désagrégation des couches bajociennes et bathoniennes dont on y retrouve les fossiles.

Les sablières voisines de Niort (butte de Saint-Hubert, Fief-Robert, vallée sèche de Bouillounouse près de la route de Limoges) offrent une particularité intéressante : le sable calcaire y est séparé de la zone inférieure des galets (1) par une couche rougeâtre, épaisse d'environ deux mètres, formée de sédiments siliceux très fins ne faisant aucune effervescence avec les acides et donnant comme résidu de lavage de petites oolites ferrugineuses complètement oxydées, mélangées de menus fragments de quartz laiteux. Il existe sans doute une solidarité très étroite entre le dépôt de cette couche et la formation des

(1) Cette zone ne se rencontre que dans les sablières de la vallée de la Sèvre.

limons rougeâtres qui surmontent les plateaux calcaires du bassin de la Sèvre ; mais nous devons nous borner à indiquer ici ce rapprochement, l'origine des limons rouges constituant elle-même un problème difficile et non encore résolu.

Ceci dit, examinons ce qu'il est possible d'attribuer dans notre vallée, à chacun des âges compris dans la période quaternaire. Pour atteindre ce but, nous suivrons la classification de M. de Mortillet. Dans cette classification l'époque quaternaire est divisée en quatre âges : le chelléen, le moustérien, le solutréen et le magdalénien ; puis viennent les temps actuels commençant par le robenhausien.

1° PÉRIODE CHELLÉENNE. D'après M. de Mortillet la période chelléenne est caractérisée par un climat chaud et uniforme ; l'homme habite les plateaux ; il n'a qu'un seul genre d'outil en silex taillé grossièrement des deux côtés, la hache amygdaloïde ou coup de poing. L'*elephas antiquus* et le *rhinoceros merktii* sont les représentants les plus caractéristiques de la faune chelléenne.

Par quoi cet âge est-il représenté dans le bassin de la Sèvre ? Aucune de nos alluvions n'a encore fourni de restes d'*elephas antiquus* non plus que de *rhinoceros merktii*. L'homme y existait toutefois et habitait les hauteurs. De nombreux silex chelléens ont été trouvés par M. Arnaud, à Germond, sur le plateau qui domine la rive gauche de l'Egray, et à Cherveux où M. Brunet les a recueillis sur le plateau qui domine la rive droite du Raguier. Nous en avons nous-même trouvé, mais plus petits et moins nombreux, près de Saint-Maixent, dans la plaine qui borde le Gueure en face de Saivre, et dans la plaine du Fief, commune de François. Ils paraissent rares dans le canton de la Mothe Saint-Héray, où M. Souché n'a recueilli qu'un petit nombre d'exemplaires aux environs de Loubigné.

Un outil chelléen a été trouvé à Niort en creusant une citerne dans un terrain bordant à droite la route de Coulonges ; il fut remis au général de Nansouty, qui le donna à la Société de statistique en 1866. Ce magnifique échantillon a été rencontré, au dire des ouvriers, dans la couche de terre rouge, fort peu au-dessus des galets. Si cet objet était réellement contemporain de la couche où on l'a recueilli, il est si nettement caractérisé qu'il suffirait pour la dater d'une façon certaine ; mais on doit, croyons-nous, attribuer à l'époque moustérienne la couche inférieure de galets. Il serait alors inadmissible qu'un outil de silex chelléen fût à sa place primordiale au-dessus d'une couche moustérienne. Il y a lieu de croire que cette pièce a été, ainsi qu'un certain nombre de silex non taillés et qui figurent au même niveau, entraînée par une cause quelconque hors de son premier gisement et déposée parmi les alluvions d'argile sableuse rouge.

PÉRIODE MOUSTÉRIENNE. — Les caractères de cette période sont les suivants : climat froid et humide ; l'homme emploie plusieurs outils, pointes et lames de silex retouchés d'un côté seulement. — Cheval abondant, différents cerfs, différents bœufs, ours et hyène des cavernes, marmotte, mammoth (*elephas primigenius*), *rhinoceros tichorhinus*.

Les sablières de Ribray, ouvertes au sud-ouest de Niort dans un dépôt dont nous avons fait mention plus haut, ont fourni deux molaires d'*elephas primigenius* et divers ossements de *rhinoceros tichorhinus*. Ces deux espèces associées suffisent à classer le dépôt de Ribray dans la période moustérienne. Nous y rangeons également les sables de Coulon, qui n'ont cependant fourni jusqu'ici que des ossements de chevaux. Et comme la couche de graviers qui se trouve à la base de la vallée entre Saint-Maixent et Niort offre avec les sables de Coulon et de Ribray la plus grande analogie de composition minéralogique, notre avis est qu'elle provient comme celle-ci des

fragments déjà roulés pendant la période chelléenne, mêlés aux galets arrachés postérieurement aux mêmes roches, et que les derniers remaniements qui ont amené son dépôt sur le fond actuel datent de l'époque moustérienne. Elle a d'ailleurs donné comme les deux autres des dents et des os de chevaux; et nous espérons que la découverte d'espèces plus caractéristiques viendra confirmer l'assimilation que nous venons d'indiquer.

Aucun instrument de silex moustérien n'a été jusqu'ici rencontré en place dans les graviers, mais un certain nombre de pointes et de lames ont été recueillies un peu partout, sur les mêmes plateaux qui recèlent des traces de la période précédente. M. Arnaud a trouvé à Germond les instruments moustériens mêlés aux chelléens; les deux types y sont à peu près également représentés. Notre collection personnelle renferme des silex moustériens provenant de la Chapelle-Bâton, le Busseau, Breloux, François et Nanteuil.

Dans un bassin contigu à celui de la Sèvre, à Loubeau, près de Melle, une grotte a fourni des restes d'animaux de l'époque moustérienne. Fouillée en 1867 et 1868 par les soins de M. Babert de Juillé, elle a donné une riche série d'ossements que M. P. Gervais a déterminés. Ces fossiles appartiennent aux espèces suivantes : *cervus canadensis* ou *strongyloceros*, *hyæna spelæa*, grand lion des cavernes ou *felis spelæa*, castor, sanglier, bœufs (*urus* ou *aurochs*), chevaux. L'ensemble de cette faune est nettement moustérien. Il n'a pas été trouvé d'outils de silex dans la grotte de Loubeau, habitée exclusivement par des fauves dont les restes y sont associés avec ceux des animaux qui formaient leur proie habituelle.

PÉRIODES SOLUTRÉENNE ET MAGDALÉNIENNE. — La première de ces périodes est caractérisée par des pointes en silex finement retouchées des deux côtés, la seconde par des outils fabriqués surtout en os; la première est très riche en chevaux, la seconde est par excellence

l'époque du renne. L'homme habite des abris sous roche, puis des grottes.

Il faut évidemment attribuer à ces deux périodes toute la série des sables calcaires surmontant la couche moustérienne de galets sur les berges de la Sèvre moyenne; on y a, en effet, rencontré force débris de chevaux, de bœufs, de cerfs (sablières de Breloux, de Niort, de Souché, de Sainte-Pezenne, etc.); mais aucun reste de renne n'y a été découvert (1). Mais bien qu'on n'ait pas encore trouvé d'instruments *de silex ou d'os appartenant à ces deux époques*, il serait téméraire, à tout le moins prématuré, d'affirmer, sur cette simple constatation négative, que *l'homme avait alors déserté nos régions*. Une découverte ultérieure pourrait infliger un démenti à une assertion trop hâtive. Ce qui paraît certain, c'est qu'alors la vallée de la Sèvre n'était guère habitable: en effet, les couches calcaires des sablières de Saint-Hubert (Niort et Sainte-Pezenne), qui, d'après leur faune et leur position, appartiennent aux périodes solutréenne et magdalénienne, atteignent une élévation de douze à quinze mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière; et comme le dépôt des sables sur les berges ne s'effectue pas à fleur d'eau, mais à une certaine profondeur, les eaux y atteignaient au moment des crues une épaisseur de vingt mètres au moins, et il en était de même fort loin en amont. C'est donc seulement au-dessus de cette zone que l'homme pouvait établir sa demeure en toute sécurité.

On rencontre quelquefois dans la vallée moyenne de la Sèvre (2), sur les flancs des coteaux calcaires, de forts blocs de quartz blanc, anguleux, ne présentant pas de traces sensibles de polissage. Dans les sablières de Coulon, nous avons également trouvé, reposant à la surface des

(1) Ce dernier fait est d'ailleurs général. Le renne, commun dans les cavernes habitées par l'homme, est extrêmement rare dans les alluvions.

(2) Notamment au Pairé, commune de Breloux, à Ruffigny, commune de Chavagné, etc.

graviers, un fragment assez volumineux de roche granitique, à arêtes vives. Il n'est pas admissible que ces blocs aient été roulés par la rivière ; on ne peut non plus prétendre que les glaciers aient étendu leur action sur notre région ; mais il paraît rationnel d'admettre qu'à l'époque de la plus grande extension des phénomènes glaciaires nos rivières aient pu être fortement prises par les glaces. Ce seraient ces glaces qui, lors de la débâcle, auraient charrié des blocs éboulés à leur surface ou enchâssés dans leurs parois, et les auraient, en se fondant, déposé sur leur passage, au-dessus de terrains de nature souvent très différente de la leur.

PÉRIODE ACTUELLE. — Avec la fin des âges quaternaires la Sèvre cessa de rouler d'énormes masses d'eau comparables à celles de nos grands fleuves. Elle devint ce qu'elle est encore aujourd'hui, une modeste rivière ne creusant plus son lit, n'ensablant plus ses berges, opérant à peine sur ses bords, dans une ou deux crues d'hiver, un léger colmatage de fin limon. L'homme rhobenhausien, l'homme de la hache polie et des dolmens, ne craignit plus de fréquenter la vallée et d'y établir sa demeure et ses tombeaux. Les dolmens d'Amuré, construits à une altitude d'environ dix mètres, dominant de quatre ou cinq mètres seulement le sol des marais ; ce qui prouve que dès l'époque de leur établissement le niveau de nos eaux était descendu au point où il s'est sensiblement maintenu depuis lors.

Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été exposé plus haut touchant le creusement et le comblement du marais par l'action de la mer ; mais nous essayerons d'assigner une date à ce double phénomène.

La façon particulière dont la Sèvre a creusé son lit entre Niort et Coulon nous fournira sur ce sujet de précieux renseignements. Jusqu'à Niort, en effet, nous voyons le dépôt de galets chelléo-moustérien occuper la partie inférieure de la vallée ; de Niort à Coulon il n'en est plus

ainsi, cette même couche de galets étant située sur les flancs du coteau sept à huit mètres plus haut que le fond de la rivière. La Sèvre qui, en amont de Niort, avait cessé dès l'époque moustérienne d'approfondir son lit, a donc, au contraire, continué de le creuser entre Niort et Coulon.

Nous allons confirmer par une autre preuve ce fait important. — Le bras de la Sèvre qui contournait au nord et à l'ouest l'île de Saint-Hubert, a laissé à Fief-Robert, et au-dessus de Telouse des dépôts de sable analogues par la nature des graviers et les restes fossiles aux couches calcaires solutréennes et magdaléniennes de Saint-Hubert. Ce courant secondaire a donc persisté, du moins périodiquement, jusque vers la fin du quaternaire. Or le lit desséché va confluer à Telouse, non pas au niveau du lit actuel de la Sèvre, mais en formant un seuil bien caractérisé dont le niveau correspond assez exactement à celui des dépôts moustériens de Ribray. Ce seuil n'existait donc pas à l'époque moustérienne, et c'est seulement à partir d'une époque plus rapprochée de nous que le lit de la Sèvre s'est abaissé en cet endroit.

Si l'on se demande maintenant pourquoi le fleuve, en état d'équilibre au-dessus de Niort, a continué de creuser son lit en aval, on devra forcément recourir à une cause qui n'agissait que dans cette partie de la vallée. Cette cause, nous croyons la trouver dans les effets de la marée qui, alors que la mer était voisine de Coulon, devaient se faire sentir jusqu'à Niort; et nulle cause ne pouvait être plus efficace pour continuer l'érosion des roches et travailler à l'approfondissement du lit. Cette oscillation périodique et fréquente des eaux du fleuve aux approches du golfe où il débouchait, non seulement a élargi et creusé sa vallée, mais encore elle a dû produire les ablations considérables qui circonscrivent l'île de Magné et forment les anses marécageuses de Bessines et de Saint-Gerges-de-Rex. La même action s'est fait sentir au nord et à l'est de l'île de Maillezais, par suite du balancement alternatif des

eaux de l'Autize avec celles de la mer ; et il serait facile d'en retrouver également la trace aux lieux où débouchaient anciennement le Mignon, la Vendée, le ruisseau d'Aigrefeuille. A l'embouchure ancienne du Lay, cette action corrosive s'est continuée bien plus longtemps, aussi les effets en sont-ils très considérables.

C'est donc pendant la dernière portion des âges quaternaires que la mer acheva de creuser le golfe poitevin ; et c'est vers la fin de cet âge que commença son mouvement de recul. Ce mouvement est le résultat mécanique du dépôt de bri. Nous nous sommes déjà longuement étendu sur cette formation qui, d'ailleurs, se continue à l'heure actuelle, et nous n'y revenons que pour essayer de fixer la date des premiers atterrissements.

A notre connaissance, il n'existe que deux documents qui puissent jeter quelque lumière sur cette question de chronologie. Ces documents sont : 1° une hache en diorite polie, trouvée par M. Valadon sous cinquante centimètres de bri, lors de l'établissement du pont de la Chaume d'Irleau, commune du Vanneau ; 2° une portion de squelette de *bos primigenius*, trouvée à Arçais, sous un mètre de bri, par feu M. Ducrocq, et qui fait partie des collections de notre musée.

Le *bos primigenius* est assez peu caractéristique, puisque sa souche remonte à l'époque moustérienne, et que les bœufs actuels sont ses descendants. Le squelette d'Arçais est incomplet : l'animal n'a donc pas dû périr à cette place ; mais, charrié par les eaux de la Sèvre, il s'est putréfié, et a laissé se détacher en route les parties dont l'ossature est absente ; puis il a échoué sur le fond vaseux du golfe, assez avant en mer, puisqu'il a été recouvert ensuite d'une couche d'un mètre de sédiments.

La présence d'une hache polie sous une mince couche de bri est plus démonstrative : elle prouve à la fois que la mer était à Irleau à l'époque robenhausienne, et qu'elle s'en retira fort peu de temps après la perte de cette hache.

Dans tous les abords du marais, au-dessus des alluvions d'eau douce, puis sur le bri, se trouve une couche de tourbe atteignant parfois jusqu'à deux mètres, mais dont l'épaisseur moyenne est d'environ soixante-quinze centimètres. Cette tourbe recèle, outre quelques sédiments vaseux apportés par les eaux des rivières, des coquilles nombreuses de mollusques d'eau douce (lymnées, planorbes, physes, paludines, anodontes, mulettes) et de quelques espèces terrestres (hélix, cyclostomes). Elle est assez combustible, et elle donnait lieu, naguère encore, à plusieurs exploitations; des feux de bergers y ont parfois allumé des incendies d'une extinction difficile (1).

Cette tourbe n'a pu se former avant que les eaux eussent cessé d'atteindre les niveaux élevés de la période quaternaire. Ses commencements sont contemporains de ceux du bri et correspondent à l'époque où les eaux courantes prirent l'allure et le débit que nous leur connaissons aujourd'hui. Son mode de formation n'est pas en tout semblable à celui des tourbes les plus pures, dues exclusivement à une végétation constamment imprégnée d'eau claire et froide; son origine est intermédiaire entre celle des terres de bruyère et celle des tourbes pures. Elle résulte de la lente accumulation des racines fibreuses non décomposées des *carex*, des *cladium*, des *juncus*, des *scirpus*, des *phragmites*, etc., mêlées aux débris de leurs frondaisons annuelles, dont la végétation exubérante formait les *roselières* et les *marais à rouches*. Toute cette dépouille jonchait le sol de débris qui séjournaient pendant l'hiver sous une couche d'eau amenée par les crues, et c'est en été seulement que la décomposition commençait

(1) Le 15 août 1864, dans le marais de Mazin, entre Saint-Hilaire-la-Palud et Cram-Chaban, deux enfants ayant allumé un feu de joie pour la fête de l'Empereur, ce feu atteignit des roseaux et des herbes sèches, puis gagna la couche de tourbe. L'incendie s'étendit sur une surface d'environ cent hectares; on essaya vainement de l'arrêter au moyen de tranchées. Ce n'est qu'après deux mois et demi, à la crue d'automne, que l'incendie s'éteignit complètement.

sans jamais s'achever complètement. Les dessèchements et la culture ont seuls mis fin à l'extension de la couche de tourbe.

Il nous reste encore à étudier une série de dépôts peu considérables de travertin ou tuf calcaire, dont quelques-uns continuent de s'accroître de nos jours. Ils sont situés entre Saint-Maixent et Sainte-Néomaye, sur les deux rives de la Sèvre, aux endroits où le lit creusé dans les schistes est dominé de vingt à trente mètres par la couche aquifère. Cette couche déverse le trop-plein de ses eaux par des points très nombreux de son affleurement (Epron, la Place, la Corbellière, etc.). L'été, ce sont de simples suintements; l'hiver, les eaux ruissellent en nappes sur les pentes: circonstances éminemment favorables au dépôt du calcaire dissous par les eaux. Les couches supérieures de ce tuf, arénacées et très poreuses, ont seules été entamées par quelques exploitations de moellons; elles renferment d'abondantes empreintes de feuilles de noyer, d'orme, de coudrier, et empâtent des coquilles des espèces mêmes qui vivent dans le voisinage.

Nous voici arrivé au terme de cette étude, longue malgré trop de lacunes. Notre but serait atteint si nous avions réussi à reconstituer, au moins dans ses traits saillants, un des plus intéressants épisodes de la formation de notre terre de Poitou.

Niort, le 2 novembre 1886.

H. GELIN.
